

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

---

MODERNISATION DES OUTILS ET GOUVERNANCE DE LA FONDATION DU  
PATRIMOINE - (N° 2361)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC10

présenté par  
Mme Descamps, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 4 :

« 1° Après la dernière occurrence du mot : « du », la fin du premier alinéa est ainsi rédigée :  
« patrimoine. »; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.